

# SAINTE AGATHE DES MONTS

Ville de services située au cœur des Laurentides, entre Mont-Tremblant et Saint-Sauveur, la ville de Sainte-Agathe-des-Monts est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) en développement économique permanent(e) au Service de la planification du territoire et du développement durable. La Ville offre un environnement de travail dynamique, proche des citoyens et compte sur des employés engagés à contribuer au développement de leur communauté.

## CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Service de la planification du territoire et du développement durable

**Le conseiller en développement économique assure la mise en œuvre des programmes de développement économique. Il travaille en étroite collaboration avec les entreprises, en concertation avec les partenaires socioéconomiques locaux et régionaux et les autres services de la Ville. Il est aussi appelé à mettre en œuvre diverses stratégies afin de stimuler le développement économique local en favorisant l'implantation de nouvelles entreprises et en contribuant aux succès des entreprises du territoire. Il s'assure de la connaissance fine des besoins des entreprises, des espaces de développement disponibles et est à l'affût d'investissements structurants pour le territoire de la Ville.**



### STATUT D'ENGAGEMENT

Poste permanent à temps plein

### LIEU DE TRAVAIL

5, rue Principale Est

### HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00 – poste à 35h/semaine

### CLASSE SALARIALE

H (41,43 \$ à 47,09 \$/heure)



Banques de maladies et de vacances avantageuses



Assurances collectives et programme d'aide aux employés



Régime de retraite



Politique de télétravail



Activités de reconnaissance

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Contribue à la planification, à la réalisation et à la mise à jour des plans de développement du territoire et d'urbanisme économique et d'urbanisme de la ville et fait des recommandations;
- Assure la mise en œuvre et coordonne les activités économiques sur l'ensemble du territoire en matière de projets industriels, commerciaux, résidentiels, touristiques, sociaux et communautaire;
- Analyse, accompagne et conseille les entreprises dans leurs projets de développement, d'expansion, de relocalisation et de financement contribuant à la vitalité économique de la Ville ;
- Développe un réseau de contacts, assure la mobilisation et la concertation des personnes et des collectivités pour un développement local durable, rentable et équitable, tant socialement qu'économiquement ;
- Consolide des partenariats existants et en développe de nouveaux ainsi que contribue au maillage des entreprises en collaboration avec la Corporation de développement économique (CDE) des Laurentides dans un but de développer des initiatives économiques, sociales et communautaires ;
- Coordonne en collaboration avec la division des permis et inspections, les demandes de certificats d'autorisation des entrepreneurs et investisseurs visant l'ouverture des commerces, des industries et organismes communautaires et l'affichage conformément aux règlements municipaux ;
- Assure la recherche, l'accompagnement et le suivi des programmes de subventions et différents incitatifs municipaux afin de favoriser le développement économique de la Ville;

## PRINCIPALES RESPONSABILITÉS (SUITE)

- Assure un soutien technique et conseille, dans son champ d'expertise, le personnel du Service dans l'application des règlements en vigueur;
- Effectue la cueillette de données démographiques, économiques, sociales, environnementales ou autres en lien avec la planification du territoire, produit des analyses et illustre les données d'études;
- Assure le suivi de l'inventaire des commerces sur le territoire (ouvertures, relocalisations et fermetures);
- Est à l'écoute des entrepreneurs et partenaires locaux afin de concevoir et proposer des formations, des conférences et des événements rassembleurs pour les entrepreneurs;
- Accomplit toute autre tâche à la demande de son supérieur.

Les tâches mentionnées reflètent les responsabilités caractéristiques de l'emploi au poste identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes. La présente description d'emploi n'est pas limitative en ce sens qu'elle ne peut empêcher la direction d'attribuer toute autre tâche ou travail relié à la fonction auquel la personne salariée est affectée.

### POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 avril 2025, à 16h00, par courriel au : [emploi@vsadm.ca](mailto:emploi@vsadm.ca)

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Pour visualiser nos offres d'emploi et pour vous inscrire à notre portail carrières, consultez le [vsadm.ca](https://vsadm.ca)

*Veuillez noter que le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.*

## QUALIFICATIONS

- Détenir un baccalauréat en administration des affaires, en économie, en urbanisme, en gestion de projet ou dans toute autre discipline jugée pertinente
- Posséder une expérience pertinente d'au moins trois (3) années notamment en développement économique, planification urbaine ou gestion de projets
- Détenir ou en voie d'obtenir une certification canadienne au titre de Développeur Économique (D. Éc.) (atout)
- Être membre de l'Ordre des urbanistes du Québec ou être candidat au titre d'urbaniste (atout)
- Connaître la structure économique et les enjeux du milieu (un atout)
- Compréhension des enjeux de développement urbain et de l'aménagement du territoire
- Maîtrise du français parlé et écrit
- Capacité de pouvoir communiquer en anglais
- Maîtrise les outils de bureautique de la suite MS Office



## HABILETÉS

- Capacité à pouvoir gérer plusieurs dossiers en même temps
- Être rigoureux, structuré et avoir un bon sens de l'organisation
- Bon jugement et capacité d'analyse
- Autonomie et initiative
- Sens élevé des responsabilités et du service à la clientèle
- Excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles
- Capacité à travailler en équipe et à mobiliser les parties prenantes
- Connaissance des règlements municipaux et des programmes de subventions
- Aptitude à analyser des données et à formuler des recommandations stratégiques